

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 12 MARS 2024

Le 12 mars 2024 à 19h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME LANNEUC, MME MEYER, MME BAHOUUNE, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. LE BREDONCHEL, Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTE REPRESENTÉE : MME BASQUE, qui a donné procuration à MME GARRIGOU,

ABSENTS : MME ROHEL, M. HIRTZ, MME BOUDEAU, MME SANS.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 29 février 2024

DATE DE L'AFFICHAGE : 18 mars 2024

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

RAPPORTEUR : M Bernard GUIRAUD

N° 009-24-OBJET : Approbation du Compte de Gestion

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après avoir entendu le Compte de Gestion, et vérifié sa correspondance avec les éléments du Compte Administratif,

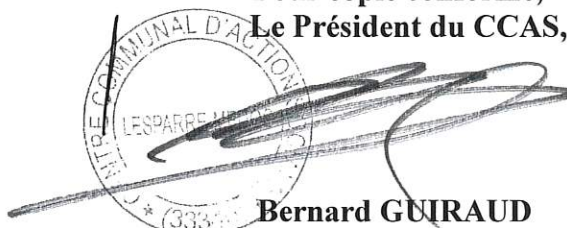
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE A L'UNANIMITE

↳ Le Compte de Gestion 2023 dressé par le Comptable Public.

A Lesparre-Médoc, le 13 mars 2024

**Pour copie conforme,
Le Président du CCAS,**

 Bernard GUIRAUD